# Châteaux et maisons fortes du Toulois (2° partie)

# Par Sébastien JEANDEMANGE \*

#### 3° PARTIE : L'INVENTAIRE DES SITES FORTIFIÉS

#### Présentation générale des fiches d'inventaire

L'inventaire des sites fortifiés qui suit, se présente sous forme de fiches signalétiques classées par ordre alphabétique, chaque fiche correspondant à un site fortifié. Chacune de ces notices s'inspire en grande partie de la méthode élaborée au Laboratoire d'Archéologie Médiévale de l'Université de Nancy 2.

Chaque fiche se compose de différentes parties :
- La première partie s'intitule "Localisation". Elle apporte des renseignements administratifs, religieux, géographiques et toponymiques correspondants à la commune et au site étudié. Elle se présente de la façon suivante :

#### Localisation

Département. Arrondissement. Canton. Diocèse. Doyenné. Dédicace.

N° INSEE : N° Canton - N° Commune. Il s'agit des numéros d'identité du canton et de la commune. Ces numéros permettent le rattachement de la commune à la carte archéologique qui utilise ces numéros dans son mode de classement.

Carte IGN : Références de la carte IGN faisant figurer la commune. Coordonnées Lambert : elles localisent de façon précise le site fortifié disparu ou non.

Toponymie: du nom de la commune.

- La seconde partie est intitulée "Situation, site et vestiges": la commune est replacée dans son contexte naturel (cours d'eau le plus proche, géomorphologie...) et humain (distance et localisation par rapport à la ville la plus proche...). Le site fortifié et ses vestiges, s'ils existent encore, sont ensuite localisés par rapport au village et sites décrits; le cadastre napoléonien peut être un outil précieux de description.

- La partie "**Datation**" regroupe les extraits des documents écrits (*archives*, *ouvrages d'auteurs anciens*...) mentionnant un site et/ou la famille seigneuriale qui le possédait.
- La partie "**Historique**" retrace l'histoire du site et des familles l'ayant occupé.

Outre ces différentes parties, d'autres peuvent venir s'y ajouter mais cela est propre à chaque site. Ainsi certains sites disposant d'une importante documentation iconographique (gravures, plans, photos...) ou d'une documentation écrite abondante permettent l'élaboration de parties supplémentaires : "Documents iconographiques", "Architecture du château d'après les textes", "Réparations et modifications architecturales", "Les phases d'occupation du site",...

De plus, dans certains cas, une partie "Interprétation" peut venir s'intégrer au reste des recherches. Cette partie correspond à des idées et à des hypothèses liées à l'observation sur le terrain ; ainsi il peut s'agir d'une interprétation concernant les différentes phases d'occupation d'un site, comme c'est le cas pour le site du " Château d'en Haut " de Germiny. Cette partie peut servir de base de réflexion mais il convient de l'utiliser avec prudence car il ne s'agit que d'hypothèses et d'impressions qui peuvent être purement subjectives.

Enfin, des documents iconographiques (plans, dessins, gravures...) et photographiques (photos au sol et aériennes) sont intégrés dans chaque monographie afin d'en illustrer la rédaction.

<sup>\*</sup> Archéologue INRAP Grand Est Nord.

# **BARISEY-AU-PLAIN**

#### LOCALISATION

Meurthe-et-Moselle. Toul. Colombey-lès-Belles.

Diocèse de Toul. Doyenné de la rivière de la Meuse. Eglise dédiée à la Nativité de la Vierge.

N° INSEE: 5410 - 54046

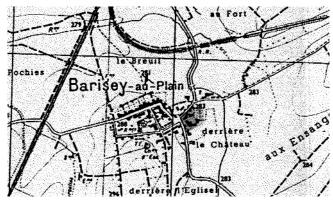
Carte IGN 1/25 000, Colombey-lès-Belles, 33 16 Ouest. C.L.

 $: 859,075 \times 1097,625.$ 

Toponymie: Barexey au Plain, 1398. Du nom propre

Barratius et du suffixe -acum 1.

#### SITUATION, SITE ET VESTIGES

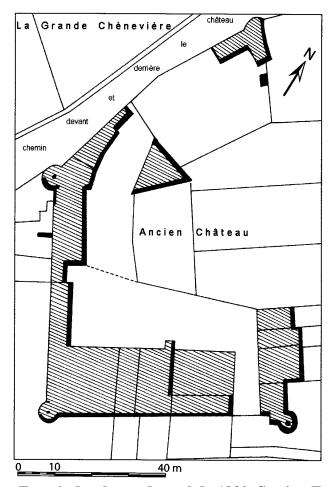


Le village de Barisey-au-Plain se situe à 16 km au sud de Toul, au milieu d'une plaine, au bord de l'Aroffe. La maison forte se situe à l'extrémité est du village (altitude : 284 mètres) Il en subsiste quelques vestiges architecturaux. Une photo aérienne nous donne une idée de l'étendue du site.

Le plan cadastral de 1830 nous révèle que la maison forte était un édifice de plan trapézoïdal, flanqué de quatre tours dont trois sont circulaires, la tour nord semblant être semi-circulaire. Les courtines, plus ou moins bien conser-



Vue aérienne du site (Cliché Ph. Frigério, 1996).



Extrait du plan cadastral de 1830, Section F

vées, ont des dimensions différentes. Les courtines nordouest et sud-est ont une longueur de 70 mètres, la troisième située le long du "Chemin devant et derrière le château" a une longueur de 75 mètres, la plus longue, côté est, mesure un peu plus de 115 mètres.

Aujourd'hui, deux des quatre tours sont conservées. La <u>tour Ouest</u> est la mieux conservée ; elle a encore une élévation de 8-9 mètres, pour un diamètre d'environ 6 mètres et une épaisseur de mur d'un peu moins d'un mètre. Elle se compose de trois niveaux d'occupation hors-sol, chacun étant percé d'une fenêtre unique.

La <u>tour Est</u> conserve une élévation de 4-5 mètres ; son diamètre et ses épaisseurs de mur sont sensiblement les mêmes que pour la tour ouest. Elle ne se compose plus que d'un niveau accessible. Elle est percée d'une fenêtre.

Le portail d'entrée, percé dans la courtine nord-ouest, permet l'accès à la cour du château par une porte cochère en

1. **Nègre 1991**. (NDLR : les références bibliographiques sont à rechercher dans le  $N^\circ$  108 des Etudes Touloises, pages 4 et 5)



**Tour ouest (1999)** 

plein cintre flanquée d'une porte piétonne, toutes deux surmontées de consoles de pierre qui soutenaient des mâchicoulis aujourd'hui disparus. Enfin, quelques-uns des bâtiments composant la maison forte ont conservé des ouvertures des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles.



**Tour est (1999)** 

#### LES RÉPARATIONS D'APRÈS LES TEXTES DU XVIES.

Au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, la maison-forte fait l'objet d'un certain nombre de réparations. Elle possédait un pont-levis, du côté de la courtine nord-ouest. Des comptes d'Etienne Poirson, receveur de Claude des Armoises, datés des années 1548-1549, mentionnent la réparation du pont-levis et de la porte devant la maison-forte <sup>2</sup>.

#### **DATATION**

- 1293, 12 Avril: "Le 12 Avril 1293, ce sont les terres et corvées de Barisey-au-Plain qui sont aliénées en fiefs [...] L'aliénation est consentie en faveur de Simonin de Barisey-au-Plain, qui a édifié dans ce village une tour." (Olland 1981, d'après le document "Bibl. nat., nouv. acq. lat. 2095", p.17)
- 1342 : "Lettres de Raoul, duc de Lorraine, par lesquelles il donne à Jean de Barisey escuier, fils de feu Simonin, bailly de Brixey 20 livrées de terres tournois à prendre tous les ans sur les issues de la pescherie de la riviè-
- 2. **A.D.M-M**. B 8321.
- 3. Olland 1981, p. 160.
- 4. **A.D. M-M**. B 731 N°36.

- re de Gondreville à cause de ses bons services et qu'il est devenu son homme-lige." (A.D.M-M. B 731 N°36)
- **1496, 4 janvier** : "André, seigneur de Barisey et Béatrix de Thiaucourt, sa femme [...]" (**AD MM B 886 N**° **5**)
- 1545: "Compte de Mengin la Taxe (de Colombey)
  [...] donne la recepte et despence pour honnoires et monseigneur Claude des Armoises, seigneur de Barisey-au-Plain et
  de Richardménil en partie par fies, hommages à monseigneur
  de Bassompierre chevalier, seigneur dudit lieu, bailly de
  Vosges comme tuteur et maiboure (protecteur) des corps et
  biens dudit seigneur des Armoises [...]"
- "Monseigneur des Armoises est seigneur dudit Barisey-au-Plain et y a ung château, maison, gaingnaige séparemment de monseigneur Micheil de Barisey, avec plusieurs et beaulx droitz seigneuriaulz audit lieu [...]" (AD MM B 8319)
- 1889: "A l'extrêmité orientale du village, restes d'un château détruit après la Révolution. On ne voit plus que quelques parties du mur d'enceinte, le rez-de-chaussée, trois tours rondes aux angles et la porte surmontée de consoles à mâchicoulis du XV<sup>e</sup> siècle. Il est actuellement divisé en maisons d'habitation, on y compte 18 ménages et ce quartier porte toujours la dénomination de "Au château". [...] En dernier lieu, ce château était converti en vaste maison de ferme [...] Les anciens de la commune se rappellent avoir vu comme dernier propriétaire madame de Silly qui s'est rendue ensuite à Metz après avoir vendu la ferme par parcelles, et ils se souviennent avoir entendu parler de Joseph François Silly qui en était possesseur avant 1793. [...]" (Monographie Communale de M. Cassin)

#### **HISTORIQUE**

Barisey-au-Plain dépendait de l'évêché de Toul. Jusqu'à la fin du XIII° siècle, l'évêque de Toul semble être le seul seigneur du village ; mais le 12 avril 1293, le village est inféodé, c'est-à-dire que l'évêque concède le fief de Barisey-au-Plain à un dénommé Simonin de Barisey-au-Plain. Ce dernier y fait édifier une tour ³. En 1342, Jean de Barisey, fils de Simonin de Brixey, est mentionné, dans des lettres du duc de Lorraine Raoul, comme étant homme-lige de ce dernier ⁴. La famille de Barisey est encore mentionnée dans des documents de la fin du XVe ⁵ et du milieu du XVI ° 6.

Au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, la famille des Armoises possède une partie du fief de Barisey-au-Plain. Claude des Armoises est seigneur en partie de Barisey-au-Plain et possède une partie du château <sup>4</sup>.

5. **A.D. M-M**. B 886 N°5.

6. **A.D. M-M**. B 8319.

# **BOUCQ - La Tour Quarrée**

#### LOCALISATION

Meurthe-et-Moselle. Toul. Toul-Nord.

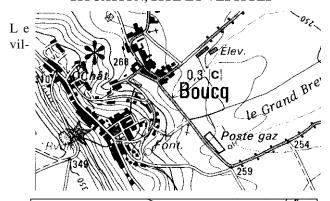
Diocèse de Toul. Doyenné de la rivière de Meuse. Eglise dédiée à saint Pierre.

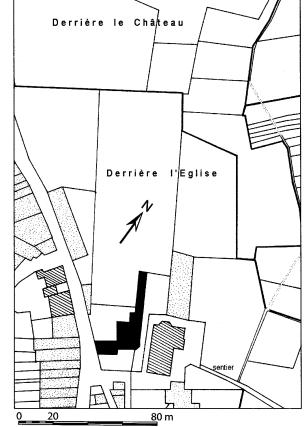
N° INSEE: 5427 - 54086

Carte IGN 1/25 000, Toul, 33 15 Ouest. C.L. :  $851,600 \times 1122,250$ .

Toponymie Sans doute du germanique Buche, hêtre.

#### SITUATION, SITE ET VESTIGES





Extrait du plan cadastral de 1816, section F

lage de Boucq est situé à 14 km au nord-ouest de Toul, aux frontières du département de la Meuse, plus précisément à l'extrêmité occidentale de la forêt de la Reine. Le village domine la plaine de la Woêvre au sud.

#### - Site et dépendances :

La maison forte appelée "Tour Quarrée" s'élève sur le haut du village, dans sa partie occidentale, à une altitude de 300 mètres. Située sur une terrasse aménagée, elle est associée à une église fortifiée, les deux édifices n'étant séparés que de quelques mètres (environ 7 mètres) La façade sud-est de la tour-clocher de l'église est dotée de deux archères à étrier semi-circulaire et à croisillon.



Archère à étrier et croisillon (Nov 99)



Vue aérienne de la maison forte associée à l'église (Cliché Ph. Frigério, 1996)

La maison forte possède actuellement des dépendances de deux périodes historiques différentes. D'abord, les dépendances accolées à la tour : elles consistent en un bâtiment situé contre l'angle sud de la tour et en un petit pigeonnier côté est ; sur le plan cadastral de 1816 figure un bâtiment allongé accolé à la façade nord mais qui aujourd'hui a disparu. Ensuite, les dépendances plus récentes datées du XIX° siècle qui consistent en deux gros bâtiments situés au nord et à l'ouest de la maison forte.

1. Dauzat/Rostaing 1963.

- Architecture extérieure : La maison forte, à proprement parler, présente un plan carré d'environ 16 mètres de côté. Elle peut être qualifiée de maison-tour du fait de sa forme massée.



"Tour quarrée" côté tourelle Est (Novembre 1999)

Elle est flanquée de deux tourelles semi-circulaires sur ses angles nord et est. Elles sont percées de quelques fenêtres rectangulaires qui se sont probablement substituées à des ouvertures de tir; en effet, les tourelles ne présentent actuellement aucune trace d'élément défensif. La tourelle Est présente des traces d'arrachement, orientées en direction de l'église, ce qui semble attester qu'une enceinte faisait la jonction entre la maison forte et l'église fortifiée. En plus de ces arrachements, des encoches taillées dans la pierre prouvent qu'une porterie, située au pied de la tourelle, était percée dans l'enceinte.

"Tour quarrée" façade sud ouest (Novembre 1999)



Deux bretèches à mâchicoulis flanquent les angles Sud et ouest dans leur partie supérieure; elles sont, chacune, supportées par sept consoles ou corbeaux en pierre dont un est situé dans l'angle; elles possèdent également chacune deux petites ouvertures carrées dont le but était d'offrir un champ de vision suffisamment important permettant d'anticiper l'approche d'un assaillant; elles sont enfin, chacune, munies d'une toiture à quatre pans. Une bretèche, supportée par quatre consoles, défend la porte d'entrée située sur la façade sud-ouest; elle possède aussi une petite ouverture carrée en son centre; la porte qu'elle défend est surmontée d'un blason appartenant à l'ancienne famille propriétaire.

Les façades sont percées d'un certain nombre de fenêtres. Les plus remarquables ont un encadrement sculpté en feuilles d'acanthe et des traces de meneaux, ce qui permet de les dater de la fin XVI<sup>e</sup>-début XVII<sup>e</sup> siècle. Les autres, de taille beaucoup plus modeste, sont de simples fenêtres offrant un moins grand intérêt archéologique.

La toiture est une toiture à quatre pans, percée de deux lucarnes côté sud-est et de fenêtres hautes de type "chienassis" sur les trois autres pans.

- **Description intérieure d'après le Général de Morlaincourt** : N'ayant pas eu la possibilité de visiter l'intérieur de la maison forte, dans le cadre de cette étude, nous devrons nous contenter de la description, sommaire mais précieuse, faite par le Général de Morlaincourt <sup>2</sup>.

L'épaisseur des murs extérieurs est de 1.20 mètre.

Le rez-de-chaussée se compose de trois pièces : une grande qui, selon le Général de Morlaincourt, "devait servir à la fois pour la cuisine et les repas, une petite de 3.80 mètres sur 3.10 mètres qui devait être une sorte de corps de garde, et enfin une plus petite encore dans la tour est qui vu ses dimensions restreintes : 3.30 mètres sur 2.40 mètres ne pouvait être qu'un cachot".

L'accès au premier étage se fait par un escalier situé proche de la porte d'entrée principale. Plus précisément "La porte d'entrée principale de la tour donnait accès à un petit vestibule placé au bas de l'escalier de l'étage et sur lequel donnait la porte d'accès dans la grande pièce du rez-dechaussée; une meurtrière formée d'un trou dans un cylindre vertical en pierre pivotante à volonté autour de son axe, existe encore dans le mur de séparation du vestibule et de la grande salle [...] "

Le premier étage présente la même distribution que le rez-de-chaussée et "était éclairé comme le rez-de-chaussée par de petites fenêtres barraudées [...]"

Le second étage "ne contenait à l'origine que des greniers, par lesquels on avait accès dans les échauguettes, et sur la plate-forme de la demi-tour ronde, munie probablement de larges créneaux : le niveau de cette plate-forme est donné par une gargouille sculptée que l'on voit encore dans l'angle de cette demi-tour et de la façade nord-est".

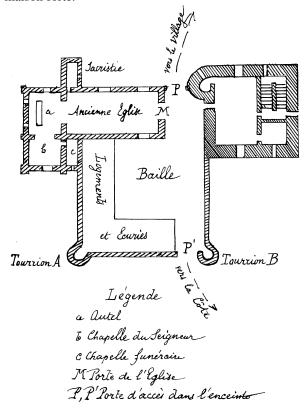
#### LES PHASES D'OCCUPATION DU SITE CASTRAL.

On peut distinguer, grossièrement, trois phases d'occupation :

- La première phase d'occupation, pour la période médiévale, semble correspondre à l'édification d'une église fortifiée ou au moins d'une tour fortifiée, son but étant la sur-
- 2. **Morlaincourt 1936**, pp.17-21 : chapitre III intitulé "La Tour Quarrée de Boucq, sa description, date probable de sa construction".

veillance de la plaine de la Woëvre. À ce titre, Olry s'exprime dans les termes suivants <sup>3</sup>: "L'église de Bouc, antérieure à 1787, était au centre d'un fort dont la tradition fait mention et dont quelques détails font foi. Ainsi, les murs de la tour de cette église ont près de 1.50 mètre d'épaisseur et sont percées de meurtrières; en outre, le mur d'enceinte, démoli depuis longtemps, a laissé sur cette tour des arrachements de 1.30 mètre d'épaisseur; enfin, à hauteur du second étage de ladite tour de l'église, on voit une porte murée qui devait permettre de passer de la tour de l'église sur le chemin de ronde du mur d'enceinte".

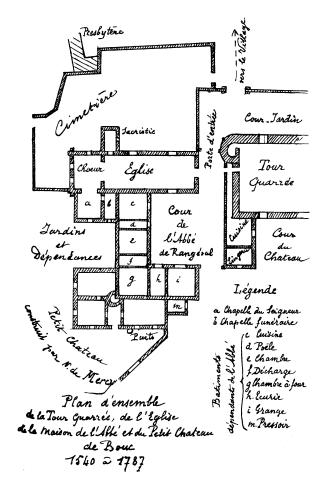
À ce premier élément de défense, dont il subsiste deux archères à étrier semi-circulaire et à croisillon, peut être associée la maison forte ou tour carrée. Le général de Morlaincourt parle d'enceinte fortifiée associant l'église et la maison forte.



Plan d'ensemble de l'enceinte forbifiée de Bouch

# Plans établis par le général de Morlaincourt (1936).

- La seconde phase d'occupation, pour la période moderne, correspond à l'association de quatre ensembles architecturaux : la maison forte ou Tour Quarrée, l'église, la maison de l'abbé de Rangéval et la maison seigneuriale appelé "Petit Château". L'enceinte semble avoir disparu.



- La troisième phase d'occupation commence en 1787, date de construction de la nouvelle église. La maison de l'abbé et la maison seigneuriale disparaissent du paysage. De l'ensemble primitif, il ne subsiste que la maison forte et la tour fortifiée reconvertie en tour-clocher de la nouvelle église.

#### RÉPARATIONS ET MODIFICATIONS ARCHITEC-TURALES D'APRÈS LA DOCUMENTATION ÉCRITE, FIN XVI°-DÉBUT XVII° SIÈCLE.

- En Août 1594, un accord est passé entre l'abbaye de Rangéval, propriètaire de la Tour Quarrée, et Jean de Vattetot pour la réfection de ladite tour. Les travaux consistent en "la réfection et restablissement d'un pand de muraille et de la toiture de la grosse tour [...] tombée en ruine depuis 4 ou 5 mois". L'abbé de Rangéval déclare que les travaux vont nécessiter l'utilisation de la cour de Jean de Vattetot, sise à proximité de la tour, qui servira ainsi de lieu de chantier et de stockage des matières premières nécessaires à la réfection ; de plus, un engin de levage dit "faulconneau" occupera une partie de la cour : "occuper tout le long de la court dudit seigneur de la Baulne, tant en pierres [...], choses ad ce nécessaires à la réfection de ladite tour, que d'un faulconneau avec une roue dressée pour tirer en hault les quarreaux de pierres

à poser endittes murailles [...]". La pierre nécessaire à la réfection de la muraille sera extraite d'un "bouttant <sup>4</sup> de pierres de taille qui se trouvoit à l'escart de laditte Tour [...] qui pouvoit contenir une longueur de 12 à 14 pieds de massonnerie en quarreaux et de largeur environ de 8 pieds contre lequel ledit de la Baulne et ses prédecesseurs auroient tousjours en leurs bastiments et toitures appuyés [...] " <sup>5</sup>.

- Lorsque Claude de Fligny devient propriétaire de la maison forte, en 1606, cette dernière devait être en triste état. Cela semble expliquer les nombreux travaux entrepris sur l'édifice :

De larges fenêtres furent ouvertes dans les quatre façades. Un appointement entre l'abbé de Rangéval et le seigneur de Fligny, daté d'août 1612, fait la description d'une fenêtre : "la demi-croisée [...] érigée en la Tour quarrée [...] et se prend sur l'entrée de la maison seigneuriale que lesdits seigneurs abbé et couvent ont tout au long des maisons et bastiments dudit seigneur de Fligny, en laquelle demi-croisée sont mis des barreaux de fer au milieu d'icelle [...] " <sup>6</sup>.

Pour avoir les logements nécessaires, Claude de Fligny suréleva le second étage d'environ un mètre, ce qui lui permit de transformer le grenier de cet étage en chambres. La toiture dut, par suite, être entièrement refaite, et la preuve en est dans la clause insérée dans l'acte d'échange de juillet 1606, clause par laquelle il est bien spécifié "que la toiture devra être à faible pente et ne déborder les murs de façade de pas plus de 2 pieds". Une ouverture située sur la façade Nord du premier étage fut bouchée ; elle devait être probablement l'entrée d'une échauguette servant de lieux d'aisance. Quant à la demi-tour du saillant nord-est, ses créneaux furent supprimés 7.

Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, le seigneur de Fligny a fait construire "une muraille [...] jusqu'à l'angle de ladite grosse Tour " <sup>8</sup>.

#### **DATATION**

- 1365, juillet: "Le seul document certain que nous ayons sur l'ancienneté de la forte maison de Bouc est celui cité in extenso par Servais dans les "Annales du Barrois", et d'après lequel en juillet 1365, la forte maison de Bouc appartenant à Jean de Saulcis, écuier, à cause de Jeanne, sa femme, et auparavant femme de Mons. Gérard de Bouc, chevalier, qui tenait le parti de ceux de Metz, avait été prise par Pierre de Bar, Sire de Pierrefort." (Molaincourt 1936, p.17).
- **1594, août** : Accord entre l'abbaye de Rangéval, propriétaire de la Tour Quarrée, et Jean de Vattetot pour la réfection de la tour : "A tous ceux qui ces présentes lettres verront

tie, voué de Chaudeney, prévost, gruyer, recepveur et garde du seel du tabellionage de Foug. Salut. Scavoir faisons que par devant tous [...] Noble seigneur Jean de Vatetot escuyer, seigneur de la Baulne et de Bouch en partie [...et l'abbaye de Rangéval...] et ce que faisant iceulx procèdes à la réfection et restablissement d'un pand de muraille et de la toiture de la grosse tour à eulx appartenante audit Bouch, dans la cours dudit seigneur de Baulne, tombée en ruine depuis 4 ou 5 mois.[...]". (A.D. M. 31 H 1 f° 105)

et orront, Nicolas Noirel, seigneur de Dompgermain en par-

- **1606, juillet** : "Charles, par la grâce de dieu, duc de Lorraine [...] Receve avons la très humble requeste et supplication de notre très cher et feal Claude de Fulligny, seigneur de Bouch en partie, escuyer d'escuyerie de [...] comte de Vaudémont, contenante que dès le 10ème jour de juillet dernier les seigneurs [...] abbé, prieur, religieux et couvent des abbaye et monastère saincte Madalaine de Rangéval cède en eschange une tour quarrée qu'ils avoient au devant de leur maison dudit Bouch, entre l'usuaire [..] pour l'entrée d'icelle et la maison de luy suppliant. En contreschange de laquelle tour il leur auroit cédé 2 gagnaiges qu'il avoit au ban et finage de Sorcy-saint-Martin et bans joindant consistans en terres labourables et preys faulcheables [...] Contreschange que de ratification cy jointe et annexes nous suppliant très humblement ledit Fulligny que comme ladite tour est mouvante en fief de nous adcause de notre chastiau et chastellenie de Foug [...]" (A.D. M-M. B 76, f° 85-86)

- 1612 : "Je Claude de Fligny, seigneur dudit Bouch et Montauban en partie, escuyer d'escuyerie ordinaire de monseigneur de Vaudémont, capitaine des ville et chasteau de Gondrecourt [...] advoue tenir en fief [...] de mon souverain prince et seigneur monseigneur Henry [...] duc de Lorraine [...] la seigneurie et héritages cy après déclarés [...] au village, ban et finage de Bouch. Premier la tour ancienne dudit Bouch où présentement je réside, la maison ou souloir (souloire = jeu de soule) [...], le jardin [...], le colombier avec la petite chenevière [...] Item la basse-court en laquelle sont encloses la maison d'Anyette, la maison françois Chardongne, la maison [...] Item le jardin où souloient estre les canes, entre le sentier du fossé de la planture d'une part et madite maison d'autre. Plus 3 blans de rente par chacun an sur les vignes de la planture depuis les fossés jusques aux *vignes de Rangéval* [...]" (**A.D. M-M. B 761 N° 77**)

- **1664**: "Je Francois Lepaige de Manicour, escuyer de Meligny [...] avoue tenir [...] en fief de [...duc de Lorraine Charles IV...] la seigneurie et héritages [...] situés au village, ban et finage de Bouch. Premier la tour ancienne dudit

<sup>4.</sup> **Godefroy 1937**: Le mot "boutant" est un terme d'architecture qui signifie "qui soutient"; on parle, par exemple, d'arc ou de pilier boutant.

<sup>5.</sup> **A.D. M**. 31 H 1 f°105.

<sup>6.</sup> **A.D. M**. 31 H 1 f°118-119r°.

<sup>7.</sup> Morlaincourt 1936, pp.74-76.

<sup>8.</sup> **A.D. M**. 31 H 1 f° 118-119r°.

<sup>9.</sup> Annales du Barrois, par Servais, t. I, p.426.

Bouch où présentement je réside [...] " (A.D. M-M. B 761 N° 118).

- 1773: "Je Alphonse-Louis Tardif d'Hamonville, capitaine au régiment d'Orléans au service de France, reconnois et advoue tenir en fief, foy et hommage de Louis 15, par la grâce de dieu roy de France et de Navarre, duc de Lorraine et de Bar [...] la terre et seigneurie de Boucq à moy obtenue par le décès de feu messire Jean-François rémy Tardif [...] mon père qui étoit aux droits de messire Nicolas-François le Prud'homme de Fontenoy et Châtenoy chevalier cy devant seigneur de Boucq [...] Auxquels titres nous avons droits auxdits Boucq de haute, moyenne et basse justice [...] Premièrement un château dans lequel est enclos l'ancienne tour audit Boucq avec les bâtiments cy joints, cour, colombier, les pilliers, bergeries, granges, écuries, estable, jardins y attenant [...] avec un pressoire au devant d'iceluy château et jointe une petite maison pour le chasseur [...]" (A.D. M. B 321).

#### **HISTORIQUE**

Le village dépendait du duché de Bar. Du Xe siècle à nos jours, la terre de Boucq, et en particulier la maison forte datée du milieu du XIVe siècle, a souvent changé de main :

- Xº siècle : Au Xº siècle, un nommé Rupert vend le fief de Boucq à l'évêque de Toul, Gauzelin (922-962) 10.
- XIe XIIe siècles : Les sires d'Apremont peuvent être considérés comme les premiers seigneurs de Boucq ; la preuve en est la donation d'une partie du fief de Boucq, faite en 1152, à l'abbaye de Rangéval par Gobert d'Apremont, et son neveu Théodoric de Romont 11.
- XIIIe siècle- XIVe siècle 12 : Le lignage Brixey-Chambley, par héritage direct, s'empare de la seigneurie de Boucq dans la première moitié du XIIIe siècle. Ferry II de Chambley († 1253) est le premier de cette maison à être qualifié de sire de Boucq en partie, en raison des biens qu'il tenait de sa mère, une demoiselle d'Apremont. La généalogie de la maison de Brixey montre que Ferri II de Chambley a donné la seigneurie de Boucq à son neveu, Geoffroy de Brixey († 1278). Jehan de Boucq († avant 1360) semble être l'instigateur de la construction de la maison forte de Boucq, dans les années 1340. La maison de Brixey reste à la tête de la seigneurie jusqu'en 1363, date du décès de Gérard III de Boucq; or ce dernier n'a pas d'enfants pour lui succéder. Ses biens sont donc partagés entre les enfants de ses deux sœurs. L'une épouse un membre de la famille de Mars, l'autre Miles de Neyves (ou Naives), seigneur de Sorcy.

En 1365, la veuve de Gérard III, Jeanne N. se remarie avec Jean de Marley, seigneur de Saulcis. Ce dernier est donc le nouvel occupant de la maison forte. Or Jean de Marley est

pro-messin dans la guerre qui oppose alors le duché de Bar à la cité de Metz. Jean de Mars, pro-barrois, héritier légitime et neveu de Gérard III, demande donc au duc de Bar que Pierre de Bar fasse le siège de la maison forte de Boucq. La tradition prétend que ce siège dura quatre jours. Mais en réalité, il semble que ce petit siège n'est dû qu'à une querelle de famille, et les quatre jours de siège nous semblent bien être tout simplement les quatre jours de délai laissés par l'arbitre à Pierre de Bar pour rendre la maison forte à Jean de Marley, après paiement d'une indemnité à Jean de Mars.

- XVe siècle-XVIe siècle 13 : La maison de Neyves (ou Naives), d'origine barroise et vassale du comte de Bar, prend ensuite la tête de la seigneurie de Boucq. Un compte du receveur de Foug, non daté, mais qui doit être d'environ 1450, mentionne que Jean de Neyves, fils aîné de Miles de Neyves, et ses deux beaux-frères, Jean de Mandres et Gérard de Walomey, tiennent en fief la forte maison de Boucq. Mais le lignage de Neyves semble se désintéresser de la seigneurie car elle vend tous ses biens à l'abbaye de Rangéval, y compris la Tour Quarrée, probablement dans la première moitié du XVIe siècle. L'abbé de Rangéval ne semble pas avoir occupé la maison forte ; il y installe certainement l'admodiateur du couvent, c'est-à-dire son fermier.

Vers la fin du XVe siècle, une des filles de Ferri II de Neyves, Jeanne de Neyves, épouse Roger de Marcey ou Mercy, qui devient ainsi seigneur de Boucq en partie. Vers 1500, Roger de Mercy ou son fils Nicolas aurait fait construire un bâtiment qui est désigné dans plusieurs actes, jusqu'à la Révolution, sous le nom de "Le Petit Château". Ladite maison seigneuriale était contiguë à une maison que l'abbé de Rangéval possédait et qui touchait l'église.

En juillet 1580, Claude de Mercy vend les biens qu'il possède à Boucq, à un membre de la famille normande de Vattetot, Jean de Vattetot. Ce dernier hérite donc de la maison seigneuriale, de ses dépendances et appartenances.

- Du XVII<sup>e</sup> siècle à nos jours : Vers 1600, damoiselle Philberte de Vattetot, fille de Jean de Vattetot, épouse, en secondes noces, un membre de la famille ardennaise de Fligny du Fey, Claude Ier de Fligny. En juillet 1606, ce dernier obtient de l'abbaye de Rangéval, l'échange de la Tour Quarrée de Boucq, contre deux gagnages qu'il possède à Sorcy-Saint-Martin 14.

La seigneurie passe à la famille de Magnicourt, suite au mariage de Marie de Fligny (†1675), petite fille de Claude Ier de Fligny, avec François de Magnicourt.

En avril 1716, le fief de Boucq passe, par donation, aux comtes de Fontenoy.

Enfin, en 1739, il passe, par achat, au lignage de <u>Tardif</u> <u>d'Hamonville</u>, d'origine écossaise et fixé en Touraine depuis le début du XVe siècle 15. Ce lignage est encore, au moment où sont écrites ces lignes, propriètaire de la maison forte.

<sup>10.</sup> Lepage 1843.

<sup>11.</sup> Picard 1707, p.420-421.

<sup>12.</sup> Morlaincourt 1936, pp.8-9, p.11, pp.21-22.

<sup>13.</sup> Morlaincourt 1936, pp.28-30, pp. 38-39.

<sup>14.</sup> **A.D. M-M.** B 76, f°85-86.

<sup>15.</sup> Morlaincourt 1936.

### **BOUVRON**

#### LOCALISATION

Meurthe-et-Moselle. Toul. Toul-Nord.

Diocèse de Toul. Doyenné de Toul. Eglise dédiée à saint Mansuy.

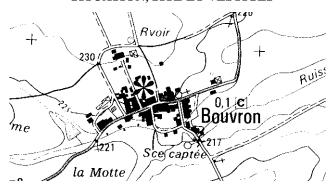
N° INSEE: 5427 - 54088

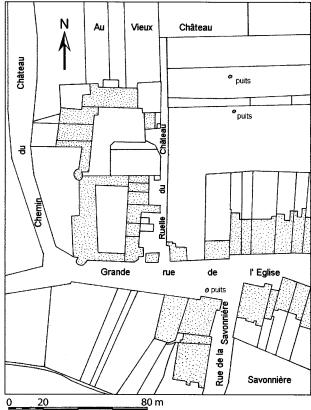
Carte IGN 1/25 000, Toul, 33 15 Ouest. C.L. : 860,450  $\times$ 

1121,725.

**Toponymie**: *Bevro* (885), *Boverons* (1050) vient peut-être de l'ancien nom du ruisseau coulant dans le village <sup>1</sup>.

#### SITUATION, SITE ET VESTIGES





Extrait du plan cadastral de 1816, section F

Le village de Bouvron se situe à 7 km au nord de Toul, sur le ruisseau des Côtes-de-Lucey. La maison forte, aujour-d'hui reconvertie en ferme d'exploitation, se trouve à l'entrée Ouest du village, à environ 200 mètres à l'ouest de l'église. L'altitude du site comme celle d'une partie du village est de 225 mètres.

Le lieu-dit "La Motte", situé à environ 250 mètres au sud-ouest de la maison forte, peut laisser croire à l'emplacement d'une ancienne motte castrale. Toutefois, la topographie n'est pas assez parlante pour que l'on puisse parler de motte féodale, car seul le côté Nord du site (côté village) présente un pendage significatif, les autres côtés n'offrant aucun dénivelé. La prospection pédestre a révélé la présence de fragments de tuiles, non datés.

#### - Description générale :

- L'édifice castral, d'après le cadastre de 1816, forme un quadrilatère d'environ 50 mètres sur 40. Les photos aériennes du site montrent parfaitement ce plan quadrangulaire. Toutefois, ces dimensions demeurent approximatives car la courtine est a été modifiée, voire détruite et remplacée par des habitations modernes. Deux tours circulaires, flanquant les angles nord-ouest et sud-ouest, subsistent. Les tours, arasées, présentent encore une élévation moyenne de 5,50 mètres. L'entrée principale, matérialisée par une porte cochère en plein cintre et donnant accès sur une cour centrale, est percée dans la courtine sud.



Vue aérienne oblique de la maison forte (Cliché Ph. Frigério, 1997)

- La tour sud-ouest présente encore quelques-uns de ses éléments défensifs. L'épaisseur de ses murs est de 1 mètre. Son diamètre intérieur est de 6 mètres. Elle comprend actuellement deux niveaux.

#### 1. Dauzat/Rostaing 1963.



Tour sud-ouest (octobre 1999)

Le premier niveau, à moitié sous terre, est percé d'une petite trappe. Le second niveau est percé, en plus d'une fenêtre, de trois ouvertures de tir de forme ovale, dont deux seulement sont visibles de l'extérieur; la troisième n'est visible que de l'intérieur car une extension postérieure est venue se greffer le long de la courtine Ouest. La présence d'une petite ouverture de type arquebusière, proche de la toiture, trahit l'existence d'un troisième niveau, aujourd'hui dispa-

ru. Cette tour semble dater de l'extrême fin du Moyen-âge ou du début de l'époque moderne.

#### **DATATION**

- Vers 1215 : "Renaud ne put éviter lui-même la disgrâce du duc Thiebau. Ce duc avoit conçu contre lui quelque soupçon. Nos titres nous aprennent le sujet, et disent qu'il provenoit d'une ligue que Renaud avoit faite avec le comte de Bar contre certains aventuriers, qui, sous prétexte d'avoir pris la croix, faisoient des courses sur les terres de l'évêché de Toul et sur celles du comté de Bar ; et que pour empêcher ces désordres, notre évêque avoit fait entrer garnison dans les châteaux de Bouveron et de Liverdun. Le duc Thiebau s'imagina qu'on avoit quelque dessein de lui faire la guerre. Pour prévenir l'évêque, il assiègea le château le Bouveron; il le prit et le fit raser. Renaud, alarmé de cette entreprise, ne se crut pas en sureté dans la ville épiscopale. Il la quitta pour se retirer à Bar, où il transféra le siège de l'officialité; ce qui donna sujet à plusieurs plaintes : mais l'évêque de Metz, interposant sa médiation, porta les parties à un accommodement qui se fit en 1215. Le duc de Lorraine promit à Renaud

- 2. Picart 1707, pp. 433-434.
- 3. **A.D. M-M.** B 387.

de lui paier 20 marcs d'argent pour les frais de la guerre et pour le dédommager de la ruine de son château de Bouveron. [...]" (Picart 1707, pp 433-434)

- 1334, août: "Nous Alixendres, par la patience de deu, abbés de sainct Arnoult [...], Willaumes moines de l'abbaye de saint-Mihiel [...] et Pieressons [...] bourioix dou Pont-à-Moussons faisons savoir et cognissant à tous que [...] par devant nous [...] madame Ysabeilz femme monseigneur Henry de Charisey chevalier qui fuit ait recogneu [...] quelle tient et doit tenir elle et sui hoir après ley à tousiours ligement en fie et en homaige de hault prince [...] Edduart conte de Bar [...] tout ceu entièrement qu'elle ait puet et doit avoir en toutes choses en la ville de Bouveron, preis de la citei de Toul, en hommes, en femmes, en ban, en justices, en scences, en rentes et en toutes aultres choses sens riens excepteis ne retenir qu'elle ait puet et doit avoir en ladicte ville de Bouveron, en ban, en finage et ens appartenances dicelle [...]" (A.D. M-M. B 387)

#### **HISTORIQUE**

Bouvron dépendait de l'évêché de Toul.

Un château ou une maison forte, appartenant probablement à l'évêque de Toul, existait déjà à Bouvron avant 1215. L'évêque Renaud de Senlis, sous prétexte de se préserver d'attaques d' "aventuriers", se ligua avec le comte de Bar et mit une garnison dans chacun des châteaux de Bouvron et de Liverdun. Le duc de Lorraine, Thiébaut Ier, se sentant alors menacé, aurait pris la place forte de Bouvron et l'aurait détruite en 1215 ou peu avant <sup>2</sup>.

En 1323, Henri de Cherisey et, en 1334 <sup>3</sup>, Isabelle sa femme reprirent en fief, du comte de Bar Edouard I<sup>er</sup>, la seigneurie de Bouvron.

D'après un arrêt rendu par l'église collégiale Saint-Gengoult de Toul, daté du 9 juillet 1699, la vouerie de Bouvron fut érigée en fief par l'évêque de Toul, au profit de "sieur Baillivy", le 21 septembre 1581. À la fin du XVII° siècle, le "sieur de Cabar" est seigneur de Bouvron 4.

4. **A.D. M-M.** G 273.

# **BULLIGNY - Ecart de Tumejus**

#### **LOCALISATION**

Meurthe-et-Moselle. Toul. Toul-Sud.

Diocèse de Toul. Doyenné de . Eglise dédiée à la Nativité de la sainte-Vierge.

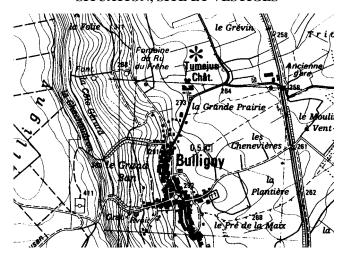
N° INSEE: 5428 - 54105

Carte IGN 1/25 000, Colombey-lès-Belles, 33 16 Ouest.

C.L.:  $859,350 \times 1103,975$ .

**Toponymie**: du nom d'homme germanique *Belinius* ou *Billinius*, de *Billius* et suffixe - *acum* <sup>1</sup>. Le mot *Tumejus*, en idiome lorrain, signifie "tombé jusqu'à terre".

#### SITUATION, SITE ET VESTIGES



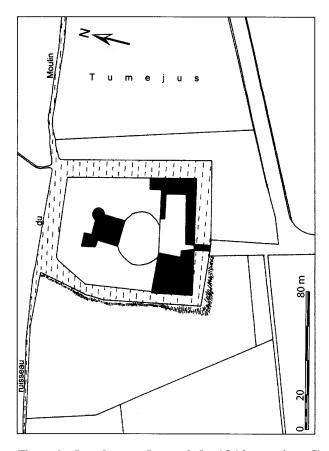
Le village se situe à 12 km au sud de Toul, sur le ruisseau de Poisson. Le village possède deux écarts : Tumejus et La Blaisière. L'écart de Tumejus, situé à 500 mètres au Nord du village, possède une maison forte qui porte son nom. Celle-ci est assise, tout comme le village, au pied de la "Côte Gérard".

#### - Description générale :

La maison forte peut être qualifiée de <u>maison-tour</u>, du fait de sa forme massée.

Il reste des traces évidentes des anciens <u>fossés</u> extérieurs ; ils dessinent une enceinte irrégulière, en forme de quadrilatère d'environ 75 mètres sur 80, et ils entourent l'espace sur lequel se trouvent actuellement la maison forte, la ferme, la basse-cour, les étables, etc. D'après le cadastre de 1810, on remarque que les fossés étaient encore en eau, alimentés par le "Ruisseau du Moulin", situé quelques mètres au Nord.

<u>La maison forte</u> à proprement parler se présente selon un plan carré de 16,25 mètres de côté, flanquée de deux tours 1. **Dauzat/Rostaing 1963**.



Extrait du plan cadastral de 1810, section Cu

circulaires, l'une dans l'angle nord-est, l'autre dans l'angle nord-ouest. D'une hauteur d'environ 10,50 mètres, elle comprend un rez-de-chaussée, un premier étage et les combles. Le plain-pied se trouve à 1,20 mètre au-dessus du sol.



Vue aérienne du site castral (Cliché Ph. Frigério, 1996)

#### - Les éléments d'architecture de la fin du Moyenâge : Bien que très remanié à l'époque moderne, cet ensemble fortifié présente encore un certain nombre d'éléments architecturaux caractéristiques du XVe siècle.

D'abord, avant de pénétrer dans la cour, au rez-de-chaussée de la tourelle avancée faisant office de porte d'entrée, on retrouve <u>les pieds droits de la porte primitive</u>. Un fossé, subsistant à droite de cette porterie et reconverti, actuellement, en jardin, laisse à penser que la porte primitive était protégée par un pont-levis ; c'est ce que démontre Olry dans sa "<u>Notice sur le château de Tumejus</u>" <sup>2</sup> : "On y remarque les rainures dans lesquelles s'emboîtaient les barrières qui faisaient l'office de garde-fous sur les côtés du pont-levis. Dans le courant de cette année, on a même découvert, en réparant la chaussée qui accède au château, le massif de maçonnerie sur lequel reposait la partie mobile du tablier du pont-levis, lorsque celui-ci était abaissé".

Ensuite, les deux tours circulaires. Elles ont, chacune, un diamètre proche de 8 mètres. Le soubassement de la tour nord-est présente trois archères-canonnières à orifice ménagé en base de fente. Leur hauteur varie de 66 à 82 cm, leur largeur est de l'ordre de 5 à 10 cm, le diamètre de l'orifice est d'environ 15 cm. Ce type d'adaptation d'ouvertures anciennes est attesté dès le début du XVe siècle. La tour nord-ouest, dont la base a été ceinte d'une extension trapézoïdale, est dotée de deux ouvertures de tir identiques, de forme ovale : leurs dimensions sont de l'ordre de 33 sur 58 cm.



Archère canonnière (avril 2000)

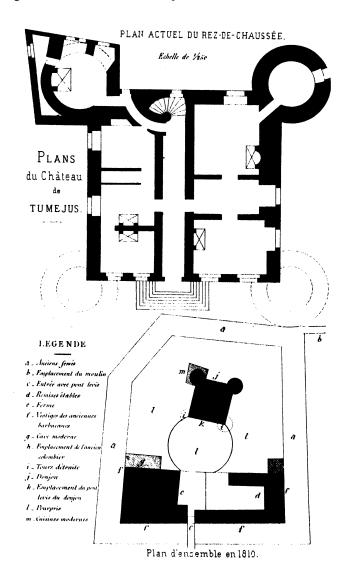


Bouche à feu (avril 2000)

D'après Olry, "dans <u>le sous-sol</u>, les constructions primitives paraissent avoir été assez bien conservées [...] Les caves sont formées de deux voûtes parallèles en plein-cintre, qui règnent sous le corps de bâtiments, communiquant entre elles d'abord et ensuite aux fonds de fosses ménagés à la base des tourelles. Ces caves, sur la face du nord, ainsi que les fonds de fosses, prennent jour sur les fossés du château par des meurtrières et des embrasures [...]" <sup>3</sup>.

#### ESSAI DE RECONSTITUTION D'APRÈS OLRY 4.

Olry a essayé d'établir une description de la maison forte et de ses dépendances telles qu'elles pouvaient être de l'origine, du XVº siècle, jusqu'au début du XVIIº siècle, c'està-dire juste avant la Guerre de Trente Ans. Pour cela, il s'est notamment inspiré du plan cadastral de 1810 pour replacer les différents éléments composant le domaine fortifié. Il a également fait le dessin des façades Nord et Sud.



#### Plans d'après Olry (échelle non respectée)

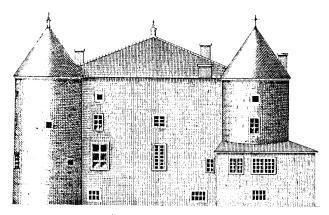
#### - Les éléments fortifiés :

"Le donjon s'élevait sur les fondations, avec les dimensions du château actuel ; mais il était flanqué de quatre tourelles aux angles. Les deux de la façade (nord) ont totalement disparu au siècle dernier (c'est-à-dire au XVIIIe), et

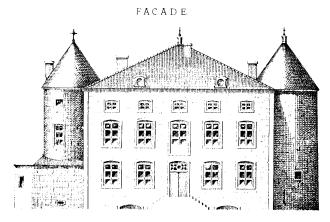
4. Olry 1874, pp.6-11.

<sup>2.</sup> Olry 1874, pp.4-5.

<sup>3.</sup> **Olry 1874,** p.6.



CHÂTEAU DE TUMEJUS



Elévations d'après Olry (échelle non respectée)

celles qui restent ont, comme le donjon lui-même, été remaniées presque de fond en comble [...]. Le donjon était entouré de fossés, et à l'emplacement actuel du perron, il existait un pont-levis pour en protéger et en défendre l'entrée. La porte était apparemment surmontée de mâchicoulis [...] et les murs, percés de rares fenêtres à meneaux, étaient encore garnis de vitraux losangés avant la réparation de 1770. [...] Enfin, le couronnement des tours, celui du donjon lui-même, n'était-il pas orné et garni de mâchicoulis et de créneaux ?".

Olry localise des barbacanes, qui sont de petits fortins de terre et de bois servant d'ouvrages avancés et permettant de réunir les hommes lors d'une sortie, "sur toute la face Sud d'abord et [...] aussi en retour sur une partie des face de l'Est et de l'Ouest. On remarque, dans les constructions actuelles, le long des fossés extérieurs, le soubassement de ces anciens travaux avancés. [...] La porte extérieure permettait de traverser les barbacanes ; elle était apparemment aussi surmontée de mâchicoulis. En tout cas, il paraît qu'on voyait encore, il n'y a pas bien longtemps, avant la construction de la tourelle carrée actuelle, les rainures de la herse et les coulisses par lesquelles on pouvait, par un jeu de bascule, faire manœuvrer le pont-levis".

#### - Les dépendances :

<u>Le pourpris</u>, cour ménagée entre les barbacanes, le donjon et les fossés extérieurs, accueillait, en son sein, les dépendances du domaine de Tumejus.

Parmi les dépendances, on distingue d'abord <u>la grange</u>. D'après Olry, "il y a apparence que cette grange existait avant la construction du château et qu'elle était aussi ancienne que la seigneurie de Tumejus elle-même."

<u>Le colombier</u> "occupait le milieu de la face de l'Est de l'enceinte. C'était une tour ronde, élevée sur 8 piliers en pierres de taille [...]"

Le moulin à eau, encore localisable aujourd'hui grâce à un monticule de pierres, situé quelques mètres au nord-est de la maison forte, au bord du ruisseau portant son nom, "fut construit en 1574, par Jacques de Ligniville, et reconstruit ou réparé à plusieurs reprises, notamment en 1774. [...]"

La tour nord-ouest de la maison forte "renfermait une chapelle sous l'invocation de saint Nicolas", située au premier étage. Elle disparut en 1636.

#### **DATATION**

- 1527: "Acte de prise de possession, faite au nom du chapitre par un huissier à cheval de l'hôtel épiscopal de Toul [...], entre le chapitre de Toul et M. Jean et Didier de Ligneville frères, seigneurs de Tantonville et de Tumejus en partie, de Bulligny en partie. Ledit huissier rapporte qu'il s'est transporté au lieu de Bulligny pour se mettre en possession de la moitié du château et forteresse de Tumejus, rentes et revenus dépendant dudit Tumejus, ensemble du quart de la ville, assavoir en hommage et toutes rentes appartenant auxdits seigneurs de Ligneville [...] " (A.D. M-M. G 18)
- 1542, 3 janvier: "Transaction passée devant deux notaires de l'officialité de Toul entre le chapitre et le seigneur de Ligneville, par laquelle ledit seigneur promet au Chapitre de le faire jouir paisiblement du quart de la seigneurie de Bulligny et dépendances et moitié de toute la seigneurie à cause de la forte maison de Tumejus sans aucun retrait ni rachat." (A.D. M-M. G 18)
- Fin XVI<sup>e</sup> siècle: Extrait d'une transaction passée entre Jean-Jacques de Ligniville, seigneur de Bulligny, et les habitants dudit lieu au sujet des corvées dues par eux pour cultiver les terres du contour du château: "Nous Jean-Jacques de Ligniville, chambellan du roy de Cicille [...] ayant été informé des soulèvements de nos sujets vassaux de nos terres de Bulligny par la discorde des habitans suivant nos titres de 1312, de 1420 et enfin 1424. Il est deubs par les habitans de Bulligny un jour de charrue pour cultiver les terres des 3 saisons du contour de nostre chasteau [...] Les habitans dudit Bulligny entretiendront leur loge sur les fortifications de nostre chasteau ou maison forte de Tumejus [...] et entretiendront leurs cabannes, et pour ce payeront une minne d'avoine par chacun habitans [...] " (A.D. M-M. G

#### 19, sans date, copie du XVIIe siècle)

#### HISTORIQUE ET LIGNAGE

Bulligny dépendait du domaine du chapitre de Toul.

La terre et seigneurie de Tumejus furent apportées dans la famille de Ligniville par le mariage, au début du XVe siècle, de <u>la comtesse de Graux</u>, dame de Tumejus et de Bulligny, avec Ferri de Ligniville, seigneur de Tantonville. La dot de la comtesse apporta également, à Ferri, la moitié de la seigneurie de Bulligny, l'autre moitié appartenant, semblet-il, au chapitre de Toul. La maison forte aurait été construite par Ferri vers 1432 5, sur le ban de Tumejus, proche de la grange de ce nom.

Gérard de Ligniville, fils de Ferri, bailli de Vosge, en 1473, et gouverneur du duc de Lorraine, lui succéda à la tête de la seigneurie. Ferry II de Ligniville succéda à son oncle Gérard.

Sous Didier de Ligniville († avant 1537), et plus précisément en 1527, le chapitre de Toul prit possession de la moitié de la maison forte et de la seigneurie de Tumejus 6.

Jacques de Ligniville († en 1571), neveu de Didier, entreprit des réparations sur la maison forte "qui avait dû subir des attaques ou des assauts sérieux, car elle était ruinée" 7. Pour y arriver, Jacques affranchit la seigneurie des droits qui la grevaient ; "C'est ainsi que M. de Ligniville racheta de l'abbaye de Mureau les grosses et menues dîmes que les religieux en tiraient [...]" 8. Ce dernier s'attacha, en outre, à augmenter les biens de la seigneurie par des échanges et des acquisitions ; ainsi, le chapitre de Toul ne conserva

5. Choux 1978, p. 47

6. **A.D. M-M**. G 18.

7. Olry 1874, p. 14.

plus que quelques droits dans la seigneurie.

Christophe de Ligniville († en 1578), fils aîné de Jacques, hérita du titre de seigneur de Tumejus et porta en outre celui de baron de Vannes.

Le 14 octobre 1608, les biens de Christophe de Ligniville furent partagés entre les deux branches de la famille de Ligniville, c'est-à-dire entre les deux fils de Christophe de Ligniville, Gaspard et Philippe-Emmanuel. Cela signifie que la maison forte et la seigneurie de Tumejus et le quart de la seigneurie de Bulligny furent divisés en deux parties.

La maison forte fut, selon les "Annales" du Toulois Demange Bussy, démolie le 2 mai 1636 9; il s'agit sans doute d'un démantèlement par les Français.

En 1647, la branche cadette des Ligniville vendit sa part à un certain Claude Jacquot dont l'arrière petit-fils, Pierre Rutant, capitaine au régiment des gardes de SAR, put racheter l'autre part en 1744 et regrouper ainsi sa propriété. Rutant fit, peu après, d'importants travaux, continués, après 1749, par Jean-Claude Pierron, nouvel acquéreur, auquel on doit l'aspect actuel de la maison forte.

#### INTERPRÉTATION

La construction de la maison forte de Tumejus est attestée vers 1432 10. Toutefois, la présence d'archères-canonnières, dans le soubassement de la tour nord-est, pourrait attester l'existence d'une structure fortifiée antérieure à l'édification castrale des Ligniville, à moins que les Ligniville n'aient installé une maison forte bien avant 1432.

8. Olry 1874, p. 15.

9. Choux 1978, p. 47.

10. C'est ce qu'affirme l'abbé Choux.